

L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE : UN ATOUT POUR LES TERRITOIRES !



ACTEURS POUR UNE
ÉCONOMIE SOLIDAIRE
HAUTS-DE-FRANCE



ELECTIONS MUNICIPALES 2026

→ L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE EST...

... performante

03

... assurance de relocalisation

04

... durable et responsable

05

... gage de cohésion sociale et de coopération

06

Nos propositions

07

Présentation de l'APES et contact

12

Et si on réconciliait l'économie
avec l'humain et le vivant ?

L'Apes, un réseau d'acteurs pour une économie solidaire en Hauts-de-France

UNE ÉCONOMIE PERFORMANTE, ANCRÉE, RÉSILIENTE ET ESSENTIELLE

Trop souvent méconnue, l'économie solidaire propose un modèle plus respectueux des individus et de l'environnement.

Dans un contexte où les crises sociales, économiques et environnementales s'enchaînent, les politiques territoriales peuvent mettre en œuvre des solutions innovantes et pérennes, parmi lesquelles le développement de l'économie solidaire.

Depuis 2002, l'APES (Acteurs Pour une Économie Solidaire) Hauts-de-France initie et met en œuvre des coopérations entre acteurs et collectivités publiques pour développer des initiatives économiques solidaires dans les territoires.



L'éco sociale et solidaire, c'est près d'un emploi salarié privé sur 7 !

Les chiffres de l'économie sociale et solidaire sont éloquentes :

- 2,7 millions de salariés, soit 13,6% de l'emploi privé
- un taux de survie impressionnant de 75 % à 3 ans pour les SCOP et SCIC (sociétés coopératives)
- moins de pertes d'emploi pendant la crise sanitaire
- 140 000 personnes éloignées de l'emploi remobilisées chaque année
- +0.4% de l'effectif salarié en 2024 en HdF contre +0 % hors ESS

L'économie solidaire agit dans des secteurs vitaux :

- l'emploi
- la santé
- la transition écologique
- l'éducation
- l'alimentation
- le logement
- ...

→ UNE ÉCONOMIE DE LA RELOCALISATION

Pour une production locale de biens et de services



L'économie solidaire peut se définir comme « l'ensemble des activités contribuant à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens ».

→ Un ancrage territorial

Des habitants, usagers ou professionnels, prennent en charge la conception des services qu'ils estiment nécessaires : activités autour du recyclage, de besoins sociaux non couverts par ailleurs,... D'autres manières de produire, d'échanger et de consommer émergent, conçus à partir des besoins et des solidarités des acteur·ices du territoire.

Les activités et emplois produits ainsi sont locaux, participent à l'insertion professionnelle et bénéficient à tous, dont les plus vulnérables.



“Activ'cités” est une association qui œuvre pour l'insertion des publics en difficulté sur l'agglomération de Lens-Liévin.

En associant les habitant.es pour répondre aux besoins du territoire, Activ'cités permet d'améliorer le cadre de vie, de développer des services, des activités marchandes/non marchandes ou d'utilité sociale.

DURABLE ET RESPONSABLE

Une économie respectueuse des personnes et de l'environnement



Les Compagnons du compost (O2) accompagnent les collectivités à réduire leur gaspillage alimentaire et à composter leurs restes de nourriture.

Pour réduire les gaz à effet de serre et économiser les ressources, l'économie solidaire favorise les initiatives telles que les circuits courts, l'agriculture paysanne, le recyclage et le réemploi, la production d'électricité verte et locale, ...

L'intégration de l'économie solidaire dans les politiques de transition écologique est un levier puissant pour construire des territoires résilients et durables.



LeCourtCircuit (HdF) Commandez directement des produits locaux et de qualité. LeCourtCircuit encourage une agriculture durable et paysanne.

UNE ÉCONOMIE DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA COOPÉRATION

La coopération et la solidarité entre acteurs économiques...

... est l'un des fondements de l'économie solidaire.

Quand la fracture sociale se creuse, l'économie solidaire peut être un moteur de la cohésion sociale, en permettant aux acteurs locaux de s'engager collectivement pour leur territoire.

Par exemple, l'économie solidaire recherche un juste prix, négocié par un partage équitable de la valeur ajoutée entre les parties prenantes : du producteur au consommateur, pour une filière ou dans un territoire.



Les CIGALES sont des clubs d'investisseurs solidaires qui soutiennent des projets économiques à vocation sociale, environnementale ou culturelle

Un nouvel équilibre

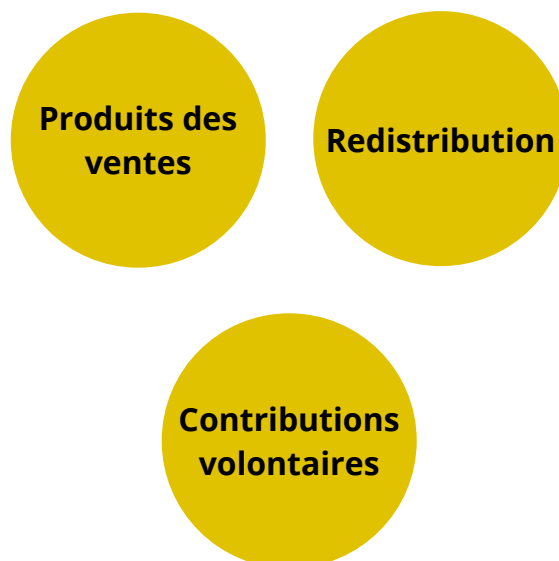
C'est ce que veut promouvoir l'économie solidaire, fondée sur une combinaison entre ces trois pôles :

- les ressources marchandes : le produit des ventes
- les ressources non marchandes : la redistribution (impôts,...)
- les ressources issues de contributions volontaires : bénévolat, dons,...

L'économie solidaire conjugue ainsi initiatives privées, volonté politique et engagement citoyen.

Des exemples ?

Privilégier des critères sociaux et environnementaux dans les marchés publics, soutenir des projets de micro-crédit , accompagner la création d'entreprises solidaires,...



MUNICIPALES 2026 : NOS PROPOSITIONS POUR METTRE L'ÉCONOMIE AU SERVICE DU MIEUX VIVRE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Contexte et problématique

Face aux effondrements écologique et économique, il y a urgence à construire ensemble une économie plus sociale et plus solidaire, une économie au service des habitants de nos communes et de nos campagnes.

Il devient évident qu'il nous faut orienter l'économie vers la satisfaction de nos besoins quotidiens, matériels et immatériels, pour mieux vivre partout dans les Hauts-de-France.

Nous, acteurs de l'économie solidaire, sommes convaincus qu'il est nécessaire d'agir ici et maintenant, et pour cette raison nous formulons ces quelques propositions concrètes. Celles-ci nous concernent tous, élus, acteurs économiques, associatifs,... A chacun d'entre nous et à nous ensemble, de poursuivre la construction d'une société plus solidaire, plus démocratique où chacun puisse être acteur, une société plus juste socialement et plus sobre écologiquement.



L'échelle de territoire la plus efficace est celle des EPCI : communautés de communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines. Celles-ci disposent de la compétence en terme de développement économique et d'action sociale et la proximité géographique entre acteurs favorise la coopération et une production/consommation locale de biens et de services.

Le Schéma Régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) pose pour l'économie sociale et solidaire l'enjeu de «renforcer et amplifier le rôle des collectivités locales dans le développement de l'ESS et de créer les conditions favorables de leur soutien».

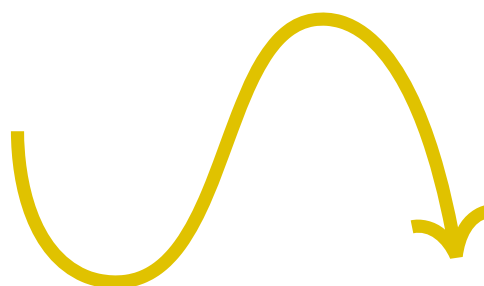
Les futurs élus des municipalités seront les décideurs des EPCI. Nous leur proposons d'intégrer dans leur programme les propositions suivantes.



1

SOUTENIR LES PROJETS D'INITIATIVES CITOYENNES EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Réemploi, économie circulaire, production locale d'énergie renouvelable, accès à des logements dignes et sobres et confortables, alternatives au "tout voiture individuelle", insertion par l'activité économique des publics fragilisés, alimentation durable, inclusion, solidarités intergénérationnelles, développement durable, finance solidaire, accès à la culture pour tous, ... : les activités économiques liées à ces thèmes concourent à un monde plus durable et plus solidaire et doivent être soutenues.



Ces activités peuvent se développer sur un territoire :

- En organisant des temps d'acculturation à l'économie solidaire pour les élus et techniciens
- En favorisant l'interconnaissance et la coopération entre acteurs publics et privés du territoire pour appuyer l'émergence et la pérennisation d'initiatives solidaires
- En soutenant l'accompagnement en collectif des porteurs de projets.



Pour que la valeur créée demeure dans les territoires :

- Engager avec les entreprises locales, les associations et les acheteurs publics une démarche visant à faire de la commande publique et des achats privés un outil de développement local et de l'emploi local
- Soutenir les monnaies locales citoyennes
- Proposer des repas dans la restauration collective confectionnés à partir de produits locaux issus de l'agriculture biologique ou en transition
- Mettre en place des baux commerciaux d'utilité sociale (baux déterminant le loyer d'un local sur des indicateurs autres que le seul chiffre d'affaire)
- ...



3 PROMOUVOIR UNE CITOYENNETÉ ÉCONOMIQUE

Exercer sa citoyenneté économique, c'est agir sur l'économie à partir des actes de la vie quotidienne (travailler, consommer, se déplacer, etc.) et favoriser des initiatives socio-économiques qui expérimentent d'autres manières de produire, d'échanger et de consommer, à partir des besoins et des solidarités des acteur·ices du territoire et de de leur auto-organisation.



Article Lille Actu- 20 fév. 2025

Pour faire grandir la citoyenneté économique :

- ✓ créer les conditions de rencontres entre habitants, élus et acteurs socio-économiques
- ✓ mettre en place des démarches de démocratie participative articulées à la démocratie représentative : droit d'interpellation des conseils municipaux, budgets participatifs, coconstruction de certains projets entre élus, acteurs et habitants,...
- ✓ soutenir les initiatives de démocratie alimentaire, visant à instaurer l'alimentation comme un bien culturel public géré par les citoyen·nes, via une dynamique délibérative à tous les étages
- ✓ orienter l'épargne locale vers des projets locaux et solidaires
- ✓ reprendre l'initiative citoyenne sur les plateformes numériques, par la création de plateformes en économie solidaire, développées en code ouvert et libre.

4

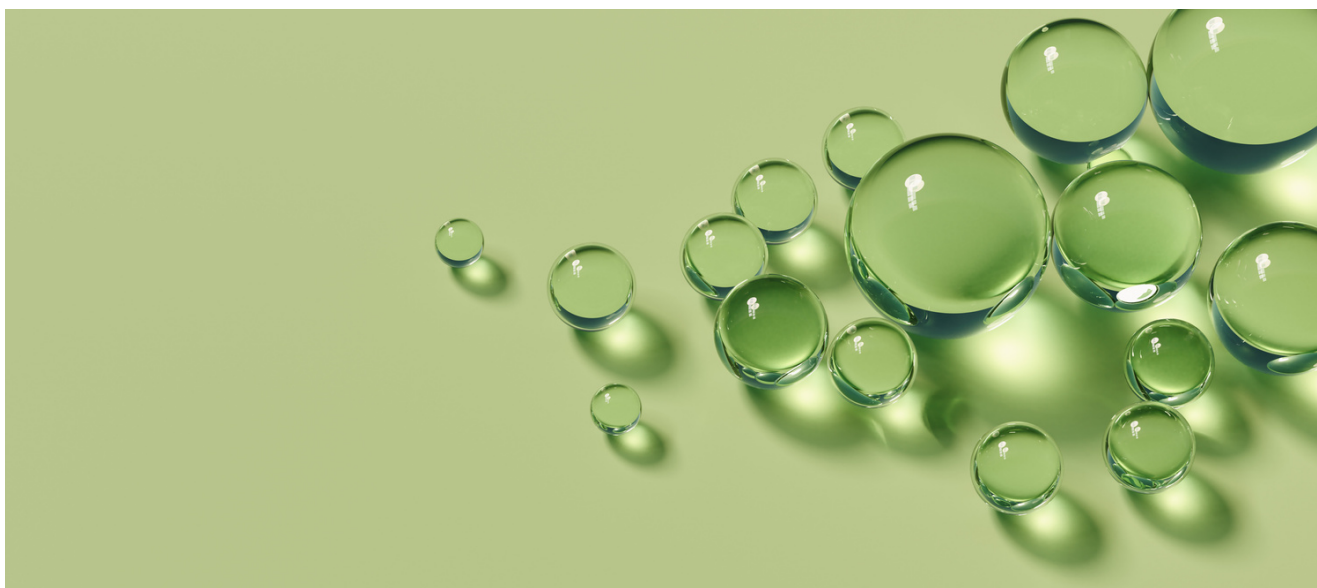
STIMULER LES INITIATIVES SOLIDAIRES DANS LES TERRITOIRES

... en créant du collectif...



- ✓ Par la mise en place de maisons des initiatives solidaires, espaces ressources et de rencontres pour les porteurs de projets, pour les associations et pour quiconque souhaite développer une activité ou service, que ceux-ci soient marchands ou non marchands
- ✓ En encourageant et soutenant la mise en place de tiers lieux, lieux de rencontre, d'échange, de travail et de convivialité
- ✓ En soutenant les associations à travers le maintien de financements par l'intermédiaire de subventions à côté des appels à projets et des achats publics.

...



L'APES HAUTS-DE-FRANCE



Ill. : D. Dupont - Apes

Plus d'infos sur notre site

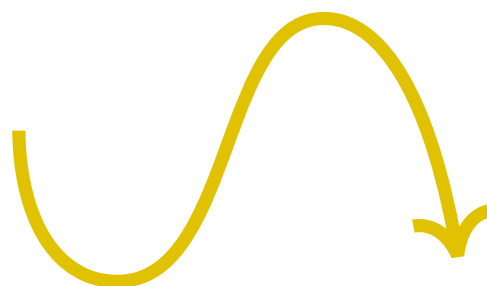


L'APES COOPÈRE AVEC DES EPCI

Au fil de son histoire, l'APES a conventionné avec des EPCI qui l'ont missionnée pour développer l'économie solidaire sur leurs territoires. Quelques exemples :

- Conseil Départemental du Pas-de-Calais
- Métropole Européenne de Lille
- Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay
- Valenciennes Métropole
- Communauté urbaine d'Arras
- Agglomération du Saint-Quentinoise
- Communauté d'agglomération Cœur d'Ostrevent
- Communauté de communes du Pays de Mormal
- Communauté de communes des 7 Vallées
- Communauté de communes du Sud-Artois

...



Dans un carnet, l'APES témoigne, avec la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole de l'histoire, des étapes et des enseignements de l'émergence de coopérations économiques fructueuses.

Retracer une décennie d'évolution de l'économie solidaire sur le Valenciennois permet d'illustrer son imprégnation progressive sur le territoire, de la découverte de sa nature jusqu'à la mise en œuvre d'une politique publique.

L'idée de ce carnet, qui valorise les témoignages de nombreux acteurs de l'économie solidaire et de représentants de collectivité publique ? Inspirer d'autres territoires à se lancer dans l'entreprise !



CONTACT

Anne-Marie Flandrin

Administratrice



amflandrin@gmail.com

MAISON DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

235 BOULEVARD PAUL PAINLEVÉ

59000 LILLE

03 20 30 98 25